

EDUCATION CIVIQUE

6ème

Titre IV : Le respect des biens publics

Objectifs spécifiques:

- énumérer les biens publics rencontrés dans le village ou le quartier
- situer les responsabilités de chacun envers ces biens publics

Activité 1 : Observation

- Bureau du Fokontany (A)
- bac à ordures (B)
- jardin public (C)
- borne fontaine (D)
- Hôpital public (E)
- école (F)

- panneau de signalisation (stop, danger, passage pour piéton...) (G) - WC public (H)

Activité 2 : Interprétation

	Nom de l'image	Utilité
A	Bureau du Fokontany	-Lieu de travail du chef fokontany : - Lieu de délivrance des certificats de résidence - Lieu de déclaration des arrivées, départs des gens et joue ainsi un rôle dans le cadre du recensement de la population
B	bac à ordures	Pour jeter les ordures
C	jardin public	un terrain paysagé et planté destiné à la promenade ou à l'agrément de la ville ou du village..
D	borne fontaine	un équipement public et collectif qui fournit de l'eau à un village
E	Hôpital public	établissement desservi de façon permanente par au moins un médecin et assurant aux malades les soins médicaux et infirmiers
F	école	un établissement où l'on accueille des individus appelés « écoliers »
G	panneau de signalisation	éléments de la signalisation routière. Ils désignent le dispositif sur lequel est implanté un signal routier
H	WC public	le lieu où une personne peut uriner, faire kaka, voire vomir

Activité 3 : Application

- 1- Les trois (03) biens publics que je trouve dans mon village sont :
- 2- Chaque individu doit sensibiliser les utilisateurs de ces biens publics, les surveiller, les respecter et les entretenir.

Activité 4 : Réinvestissement

Les sanctions ou Dina pour le non-respect des biens publics ci-après sont :

Biens publics	Dina
Borne fontaine	

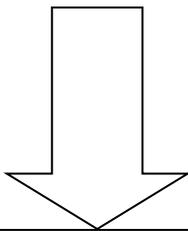
Ecole	
Panneau de signalisation	
WC public	

Activité 5 : Conclusion

Mes responsabilités envers les biens publics sont :

- Je dois sensibiliser la communauté à respecter et entretenir les biens publics
- Je dois faire attention quand j'utilise les biens publics
- Je dois dire à mes parents quand quelqu'un détruit les biens publics

FORMALISATION / STRUCTURATION / SYNTHÈSE



La citoyenneté s'explique par le respect et la préservation des biens publics. Les biens publics sont des biens collectifs, c'est-à-dire des services ou ressources qui bénéficient à tous comme les voies publiques, les feux et panneaux de signalisation, les infrastructures socio-sanitaires (le centre de santé du village, l'école du village...), l'argent public.

A ce titre, le citoyen doit s'investir à avoir un comportement positif vis-à-vis du bien public et participer aux actions d'entretien et d'amélioration de celui-ci. Aujourd'hui, le non-respect des biens publics est à la base de beaucoup de problèmes dans la société malgache. En effet, la destruction des biens publics doit être sévèrement punis par loi, et les vandales (destructeurs) doivent être jetés en prison ou doivent payer des amendes.

